VILLE D'APT

REPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 19 mars 2013 19 heures 00

-:-:-:-:-:-:-:-

PP/MG

N° 001498

Service des Finances
- Association
Prévigrêle Participation
financière - Exercice
2013

Affiché le :

Le mardi 19 mars 2013 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3éme Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal)

ONT DONNE PROCURATION: M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Olivier CUREL, M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER, M. André LECOURT (Conseiller Municipal) donne pourvoir à M. Christian PANOT (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSES: Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que la commune d'APT est adhérente de l'association Prévigrêle depuis 2001.

Cette association, dont le siège est à Cavaillon, Maison des agriculteurs, a pour objectif de développer le réseau de lutte contre la grêle par ensemencements en iodure d'argent à partir de générateurs au sol.

La finalité de ce dispositif est de préserver les cultures agricoles et de maintenir le revenu agricole, l'activité en amont et aval de la filière.

Le montant de la participation est de 2 125 euros pour 2013 (elle était de 2 063 euros en 2012).

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

APPROUVE la participation financière à l'association Prévigrêle fixée à 2 125 euros pour l'année 2013.

DIT que cette dépense est prévue au budget général de la commune au chapitre 65, article 6558.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette dépense.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE Olivier CUREL